



AEROSOLS BOURGOGNE CONCEPT France
Fluides Techniques - Eco Solutions



Conditions générales de vente

1 - Généralités

1.1 - Sauf stipulation contraire spécifiée dans nos lettres, les commandes et missions qui nous sont passées sont soumises exclusivement aux présentes conditions générales de vente et conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code du commerce. Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à l'intégralité des produits, prestations et services effectués par la SAS AB CONCEPT. Les données de nos Clients sont mémorisées et traitées informatiquement dans la mesure où ceci est nécessaire au bon déroulement de nos relations d'affaires

1.2 - Les renseignements portés sur nos plaquettes, tarifs ou tous autres documents n'engagent pas la SAS AB CONCEPT qui se réserve le droit d'apporter toute modification aux indications fournies dans ses documentations.

2 - Commandes

2.1 - Seules seront prises en compte les commandes émanant du client sous forme de contrat, ou sur lettre à en-tête de celui-ci envoyées par fax, courriel ou courrier à son ordre ou utilisant les formulaires fournis par la SAS AB CONCEPT. Pour d'éventuelles commandes par téléphone, elles ne seront traitées que sous l'expresse réserve de leur confirmation écrite par le client. Les commandes ne nous engagent qu'après confirmation écrite de notre part.

2.2 - Toute annulation ou modification de commande de l'acheteur devra être notifiée par écrit et devra faire l'objet d'une acceptation préalable expresse et écrite de la SAS AB CONCEPT que cette dernière se réserve le droit de refuser. Aucune annulation ou modification de la commande de l'Acheteur ne sera opposable passé un délai de 48 heures après expédition de la confirmation de commande.

2.3 - En cas de problème de solvabilité de l'Acheteur, la SAS AB CONCEPT se réserve le droit d'exiger le paiement du montant de la commande avant expédition des Produits. A cette fin la SAS AB CONCEPT adressera à l'Acheteur une facture pro forma, la commande ne sera considérée comme ferme et définitive qu'à l'encaissement du montant facturé.

2.4 - En cas de commande additionnelle, les composantes de cette commande (prix, délais...) sont celles de notre grille tarifaire sauf accord commercial spécifique et validé avec le client. Les conditions consenties pour la commande initiale ne peuvent être automatiquement appliquées à la commande additionnelle.

3 – Délais et transports

3.1 - Les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et sans garantie à compter de la date de réception de la commande en bonne et due forme. Ceci ne constituant en aucun cas un engagement de la SAS AB CONCEPT. En conséquence les retards de livraison ne peuvent donner lieu ni à des pénalités, ni à des dommages intérêts, ni à des annulations de commandes, ni à des refus de livraison ou encore à des rétentions de paiements des factures et ce nonobstant l'existence de clauses contraires dans les éventuelles conditions d'achat de l'Acheteur. Cette réserve étant, la SAS AB CONCEPT s'engage à faire tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

3.2 - Les marchandises sont emballées au mieux des intérêts du Client et voyage aux risques et périls du destinataire, ce quel que soit les modalités de transport et/ou de règlement. À réception, la marchandise doit être contrôlée par le destinataire. Ce dernier se doit de notifier immédiatement au transporteur toutes les réserves en cas d'avarie de pertes ou de manquants, de faire toutes réserves ou d'exercer tous recours auprès des transporteurs responsables dans le délai prévu par l'article L 133-3 du Code du commerce.

3.3 - Toute contestation ou réclamation sur la conformité des produits livrés devra être formulée par le client par écrit dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la livraison.

4 – Prix et Conditions de paiement

4.1 - Les prix sont établis hors taxes en Euros sur la base du tarif en vigueur au jour de la remise de l'offre. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation.

4.2 - Nos prix sont susceptibles d'être révisés sans préavis, notamment en cas de modification des taux de change, des régimes douaniers, des conditions de transport ou des tarifs imposés par nos fournisseurs.

4.3 - Les paiements sont sans escompte et exigibles selon l'accord convenu entre les parties dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'économie n° 2008-776 du 4 août 2008. Dans tous les cas le délai ne pourra excéder 60 jours à date de facture sauf dérogation formelle et express de notre part.

4.4 - Conformément aux dispositions de l'article L.441-6, toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture donnera lieu à la facturation de pénalités de retard, sans qu'une mise en demeure préalable ne soit nécessaire, basées sur 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur ainsi qu'à une facturation de plein droit d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

4-5 - Le mode de règlement en vigueur est le virement ou le chèque bancaire. Tout autre mode de paiement requiert l'accord préalable de la SAS AB CONCEPT.

4 – Transfert de propriété

Les marchandises livrées restent la propriété de AB CONCEPT SAS jusqu'au paiement intégral de la facture (Loi N° 80.335 du 12 mai 1980). Le transfert de propriété des produits et travaux effectués sont subordonnés au paiement intégral de leur prix.

5 - Force majeure

La responsabilité de la SAS AB CONCEPT ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code Civil.

5 – Limite de responsabilités

Notre engagement de responsabilité est limité selon les clauses et conditions, et selon le tableau des garanties, de notre contrat d'assurance responsabilité civile, dont l'attestation est consultable sur le site internet www.ablub.fr.

Soit,

Avant livraison : 8 000 000 € au maximum pour les sinistres et 1 200 000 € pour les sinistres matériels.

Après livraison : 2 000 000 € au maximum pour tous dommages confondus.

Et dans tous les cas au maximum : 250 000 € pour les dommages immatériels non consécutifs, 200 000 € pour les objets confiés, et 750 000 € pour les atteintes accidentelles à l'environnement.

7 – Divers

7.1 - Ces conditions générales de vente seront accessibles et disponibles en permanence valable sur le site internet de la SAS AB CONCEPT www.ablub.fr.

7.2 – La nullité éventuelle d'une partie des dispositions des présentes conditions générales de vente ne pourra porter atteinte à la validité des autres conditions.

7.3 - La non application par la SAS AB CONCEPT ou par le client des droits spécifiés dans ces conditions générales de vente ne saurait constituer une renonciation à ces droits.

8 – Droit applicable / Tribunaux compétents

8.1 - Tout litige relatif à une commande reçue par la SAS AB CONCEPT sera jugé par le Tribunal de Commerce de MÂCON (71), même en cas de pluralité de défenseurs ou d'appel en garantie.

8.2 - Aucune acceptation en paiement de chèques, traites ou effets quelconques domiciliés en un autre lieu n'opère dérogation ou novation à cette clause attributive de juridiction. Le droit applicable est le droit français.